



LE 11 NOVEMBRE 2013

ASSERMENTATION DES ÉLUS

Je, Michel Paré, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de maire avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Beupré et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Michel Paré

Déclaré sous serment devant moi le 11 novembre 2013.

Johanne Gagnon, greffière

Je, Nancy Pelletier, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Beupré et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Nancy Pelletier

Déclaré sous serment devant moi le 11 novembre 2013.

Johanne Gagnon, greffière

Je, Éric Desaulniers, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Beupré et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Éric Desaulniers

Déclaré sous serment devant moi le 11 novembre 2013.

Johanne Gagnon, greffière

Je, Pierre Carignan, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Beupré et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Pierre Carignan

Déclaré sous serment devant moi le 11 novembre 2013.

Johanne Gagnon, greffière

Je, Serge Simard, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Beauré et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Serge Simard

Déclaré sous serment devant moi le 11 novembre 2013.

Johanne Gagnon, greffière

Je, Lise Pelletier, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Beauré et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Lise Pelletier

Déclaré sous serment devant moi le 11 novembre 2013.

Johanne Gagnon, greffière

Je, Pierre Renaud, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Beauré et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Pierre Renaud

Déclaré sous serment devant moi le 11 novembre 2013.

Johanne Gagnon, greffière



LE 11 NOVEMBRE 2013

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beupré, 3 rue de Fatima Est, mardi, le 11 novembre 2013 à 20 h, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère
M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

6365-111113 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

6366-111113 **DEMANDE D'ENQUÊTE AUPRÈS DE L'UPAC – MAISON M4S**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que la Ville de Beupré demande une enquête auprès de l'Unité permanente anticorruption concernant la transaction de la Maison M4S.

6367-111113 **POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que la Ville de Beupré s'inscrive dans la démarche « Municipalité amie des aînés ».

6368-111113 **NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes à titre de représentant de la Ville de Beupré au sein de la Régie intermunicipale de l'aréna :

- M. Pierre Carignan
- M. Pierre Renaud

6369-111113 **NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes à titre de membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Beupré :

M. Michel Paré
Mme Lise Pelletier
Mme Nancy Pelletier

6370-111113 **NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ DE VIGILANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC À ST-TITE-DES-CAPS**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de désigner M. Serge Simard membre observateur sur le comité de vigilance du site d'enfouissement à St-Tite-des-Caps.

6371-111113 **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de nommer M. Pierre Renaud, maire suppléant.

6372-111113 **NOMINATION D'UN SUBSTITUT AU MAIRE À LA MRC**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de nommer M. Pierre Renaud, substitut au maire et accompagnateur à la MRC de La Côte-de-Beupré.

6373-111113 **NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme :

M. Pierre Renaud
M. Éric Desaulniers

6374-111113 **NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ INTERMUNICIPAL DES LOISIRS**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de nommer M. Pierre Carignan à titre de membre du comité intermunicipal des loisirs.

6375-111113 **NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ INTERMUNICIPAL SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy

Pelletier et résolu unanimement de nommer M. Serge Simard comme élu sur le comité intermunicipal de sécurité incendie.

6376-111113 **NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ INTERMUNICIPAL DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de désigner M. Serge Simard à titre de représentant au Comité intermunicipal des eaux usées.

6377-111113 **NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ INTERMUNICIPAL DE DÉNEIGEMENT**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de nommer M. Serge Simard comme élu sur le comité intermunicipal déneigement.

6378-111113 **COMITÉ AVISEUR TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de nommer Mme Nancy Pelletier à titre de représentante de la Ville sur le Comité aviseur transport adapté et collectif.

6379-111113 **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DU CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA CAPITALE NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE APPALACHES**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan résolu unanimement que Madame Lise Pelletier soit nommée représentante de la Ville de Beaufort auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA).

6380-111113 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2013**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013.

6381-111113 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1301782 à 1301798	131 169,23 \$
Numéros 1301799 à 1301881	429 696,08 \$
Numéros 1301882 à 1301961	117 252,39 \$
Numéros 1301962 à 1301983	128 976,55 \$

6382-111113 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉVALUATION FONCIÈRE**

Attendu la résolution #6297-090913 adoptée le 9 septembre 2013 acceptant les documents d'appel d'offres ainsi que la grille de pondération et d'évaluation et autorisant la greffière à procéder à l'appel d'offres publiques;

Attendu que le comité de sélection a procédé à l'étude de la seule soumission reçue de :

Consortium Évimbec-Altus;

Attendu que le seul soumissionnaire a franchi l'étape d'ouverture de prix;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'octroyer le mandat à la firme « Consortium Évimbec-Altus au montant de 1 066 152 \$ plus les taxes applicables.

6383-111113 **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 2014**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulnier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités au coût de 2 681,71 \$ incluant les taxes.

6384-111113 **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 2014**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités au coût de 600,46 \$.

6385-111113 **PUBLICITÉ L'AUTRE VOIX – 10^E ANNIVERSAIRE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'entériner l'achat de la publicité dans l'édition spéciale de l'Autre Voix au coût de 579 \$ plus taxes.

6386-111113 **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2014**

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014, lesquelles se tiendront à 20 h les jours suivants :

- lundi 20 janvier
- lundi 3 mars
- lundi 5 mai
- lundi 7 juillet
- lundi 15 septembre
- lundi 3 novembre
- lundi 3 février
- lundi 7 avril
- lundi 2 juin
- lundi 18 août
- lundi 6 octobre
- lundi 1^{er} décembre

QU’un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la greffière conformément à la loi qui régit la municipalité;

QUE les séances ordinaires du conseil municipal se tiendront au Centre communautaire situé au 3, rue de Fatima Est, Beaurpré.

6387-111113 **CDC CÔTE-DE-BEAUPRÉ – DEMANDE DE GRATUITÉ DU LOCAL C-3**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de prêter gratuitement, à la CDC Côte-de-Beaurpré, le local C-3 situé au Centre communautaire, le 12 décembre 2013 pour la tenue d’un 4 à 6.

6388-111113 **CADEAU SOUPER FADOQ**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers d’autoriser :

- a) l’achat d’un souper pour 2 personnes auprès du Resto Bar l’Aventure pour un montant maximum de 200,00 \$. La Ville paiera 50% du coût de la facture jusqu’à un maximum de 100 \$;
- b) le paiement du souper pour les membres du conseil municipal au coût de 25,00 \$ chacun qui se tiendra le 30 novembre 2013.

6389-111113 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION PUBLIQUE POUR LA RÉFECTION D’UN TRONÇON DU BOULEVARD BÉLANGER**

ATTENDU la résolution #6318-090913 adoptée le 9 septembre 2013 autorisant l’appel d’offres public pour la réfection d’un tronçon du boulevard Bélanger;

ATTENDU que le conseil a pris connaissance de l’estimé révisé produit par la firme « BPR » en date du 21 décembre 2012 au montant de 632 290 \$ et l’estimé du 18 septembre 2013 au montant de 516 565 \$;

ATTENDU les soumissions reçues des soumissionnaires suivants :

Nom des soumissionnaires	Avant taxes	Après taxes
Excavation M. Vézina	394 044,84 \$	453 053,05 \$
Les Excavations Lafontaine	397 088,50 \$	456 552,50 \$
Aurel Harvey et Fils inc.	466 000,00 \$	535 783,50 \$
Simon Thivierge & Fils inc.	476 839,96 \$	548 246,75 \$
Allen	384 000,00 \$	441 504,00 \$
Méto Excavation inc.	391 158,35 \$	449 734,32 \$
Henri Labbé & Fils inc.	505 904,87 \$	581 664,12 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d’octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie « Allen »

au montant de 384 000 \$ \$ plus les taxes applicables soit un total de 441 504 \$, et ce, conformément au devis et à sa soumission.

6390-111113 **ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE AÉRIENNE PRINCIPALE FUTURE (Boul. Bélanger)**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'entériner les ententes signées par M. Roch Lemieux et/ou Mme Johanne Gagnon avec Hydro-Québec pour la mise en place d'une ligne aérienne principale future en bordure du boulevard Bélanger sur le lot 4 967 039 pour le projet DCL-21059716 et sur les lots 4 769 281 et 4 769 283 pour le projet DCL-21059719.

6391-111113 **GALA RECONNAISSANCE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil municipal à assister au Gala Reconnaissance Côte-de-Beaupré qui se tiendra le 14 novembre 2013 et d'autoriser le paiement des dépenses inhérentes.

6392-111113 **LES AMBULANCES CÔTE-DE-BEAUPRÉ INC. – USAGE CONDITIONNEL**

Attendu que l'entreprise Les ambulances Côte-de-Beaupré inc. a déposé au mois de février 2013 une demande pour établir au 51, rue Ste-Marguerite, une de leurs entreprises connues sous le vocable « Service commémoratif Pierre Dupont » actuellement installé au 45, rue Ste-Marguerite;

Attendu que le conseil municipal a adopté le règlement numéro 1164-1 modifiant le règlement numéro 1053-1 concernant les usages conditionnels;

Attendu que l'entreprise Les ambulances Côte-de-Beaupré inc., propriétaire de l'immeuble sis au 51, rue Ste-Marguerite, a déposé une demande d'usage conditionnel pour que le bâtiment serve uniquement de bureau administratif à l'usage; « Service funéraire Ce5 »;

Attendu que l'entreprise désire procéder à la rénovation intérieure du bâtiment afin de pouvoir occuper les nouveaux locaux vers la fin du mois d'octobre;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que la demande est conforme aux exigences des règlements numéros 1053-1 et 1164-1 relatifs aux usages conditionnels;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, la demande d'un usage conditionnel relié au bureau administratif à l'usage « Service funéraire Ce5 » à l'égard de l'immeuble sis au 51, rue Ste-Marguerite à la condition suivante stipulée au règlement 1164-1 :

- L'usage du bâtiment doit servir uniquement de bureau administratif excluant les activités de thanatopraxie et d'exposition de corps.

6393-111113 **GESTION BPH INC. ET GESTION BJBG INC. - ENTENTE DROIT DE PASSAGE TEMPORAIRE SUR LES LOTS 3 682 473 ET 3 682 474**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser M. Michel Paré, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer l'entente à intervenir avec Gestion BPH inc. et Gestion BJBG inc. concernant un droit de passage temporaire à des fins de rond de virée sur les lots 3 682 473 et 3 682 474.

6394-111113 **MANDAT À BPR POUR LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDEFP (BASSINS DE RÉTENTION DE LA SABLIÈRE ET PIGNONS-SUR-MONT)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 32, la Ville de Beupré doit présenter une demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour permettre les travaux d'optimisation des bassins de rétention de la Sablière et Pignons-sur-Mont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement :

- QUE la Ville de Beupré autorise BPR-Infrastructure inc. à soumettre au nom de la Ville une demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour l'obtention du certificat d'autorisation des travaux d'optimisation des bassins de rétention de la Sablière et Pignons-sur-Mont;
- QUE la Ville de Beupré s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), dans un délai de 60 jours après que les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée;
- QUE la Ville de Beupré s'engage à entretenir les ouvrages construits et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien pour lesdits ouvrages;
- QUE la Ville de Beupré certifie que le projet ne contrevient à aucun règlement municipal.

6395-111113 **MANDAT À INSPEC-SOL (Chemin de contournement – Côte de la Falaise)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de mandater la firme « Inspec-Sol » afin de réaliser une étude géotechnique du chemin de contournement – Côte de la Falaise au coût de 4 100 \$ excluant les taxes, le tout tel que décrit à l'offre de services professionnels du 15 octobre 2013.

6396-111113 **GROUPE KILOMAX – DEMI-MARATHON LE 7 JUIN 2014**

ATTENDU que le 7 juin 2014 se tiendra la deuxième édition du Tour du Cap Tourmente Simard;

ATTENDU que le trajet débutera à Sainte-Anne-de-Beupré pour se terminer à Saint-Joachim;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- a) d'autoriser la circulation sur l'avenue Royale, les rues avoisinantes, le terrain des loisirs et le secteur de la rue Arthur-Cooper avec un point de ravitaillement à Place des Générations; et
- b) de prêter du matériel de balisage.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trente-et une (31) personnes sont présentes et des questions ont été posées concernant :

- Le bruit au poste Hydro-Québec

6397-111113 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 40.

Michel Paré
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale adjointe